



Mot de l'exécutif

**Conseil fédéral
29, 30 et 31 mai 2013**

Depuis notre dernier conseil fédéral, les activités de notre fédération ont continué d'être d'une forte intensité alors que les représentantes et les représentants de la FNEEQ ont été constamment sollicités par l'actualité politique et pédagogique. Jetons un coup d'œil sur les activités des derniers mois.

Conjoncture politique québécoise

Le gouvernement minoritaire du Parti québécois a continué à gouverner comme dans les premiers mois de son mandat avec des décisions qui semblent surtout guidées par le souci de plaire à une frange plus centriste de l'électorat, probablement en vue des prochaines élections, plutôt que par celui de continuer à favoriser des mesures progressistes, comme le Parti québécois avait semblé souhaiter le faire lors de la dernière campagne électorale. Toujours obnubilé par l'atteinte du déficit zéro, le gouvernement péquiste ne laisse rien échapper à la vague des compressions qu'il impose. Le monde de l'éducation est particulièrement touché. Ainsi, les commissions scolaires se sont vu imposer des compressions de près d'un demi-milliard de dollars sur trois ans, à telle enseigne que plusieurs devront augmenter les taxes scolaires. C'est 250 M\$ qu'on a retiré des budgets des universités et près de 40 millions à ceux du réseau collégial, pour l'année en cours et l'année prochaine. Même les CPE, enfant chéri du Parti québécois et de sa créatrice, Pauline Marois, voient leur budget amputé de 56 M\$. Et que dire de l'odieuse décision de couper les ressources des plus démunis et des plus vulnérables en réduisant les sommes dédiées à l'aide sociale ?

Côté revenus, ce n'est pas plus rose. Le gouvernement a accouché d'une souris avec son nouveau régime de redevances minières, à des années lumières de ses promesses électorales et de ce à quoi on pouvait s'attendre.

Rien ne semble vouloir faire dévier le Parti québécois de sa foi inébranlable dans la nécessité d'atteindre, à court terme, le sacro-saint déficit zéro. Pourtant, de nombreuses voix s'élèvent pour contester l'utilité des mesures dites d'austérité. Car ces multiples compressions auront un effet ralentisseur sur l'économie, réduisant ainsi les revenus de l'État. Ce manque à gagner viendra accroître la difficulté à atteindre l'objectif de mettre fin au déficit budgétaire, annonçant d'autres compressions à venir. C'est l'image du chien qui court après sa queue, sans jamais l'attraper.

Et pendant ce temps, les preuves de collusion, de corruption, et même de gangstérisme, continuent de s'étaler au grand jour grâce aux travaux de la Commission Charbonneau. C'est là qu'est allé l'argent pour le maintien et le développement des services à la population. C'est là qu'est allé l'argent nécessaire pour qu'il y ait plus de justice sociale. C'est là qu'est allé notre argent !

Nous avons maintenant un nouveau chef au Parti libéral du Québec. On sait que monsieur Couillard a permis une plus grande privatisation des services de santé au Québec, et cela ne peut nous amener que des appréhensions quant à sa vision de l'éducation. Il a dit vouloir que son parti fasse une grande réflexion sur ses orientations politiques, mais nous avons un gouvernement minoritaire, et l'annonce de prochaines élections risque fort d'empêcher que cette réflexion soit menée à son terme.

C'est dans cet instable contexte politique que la CSN lance une vaste campagne de sensibilisation, d'éducation et de mobilisation sociale, sous le thème : « **Et si on avançait** ». L'objectif est de rejoindre le plus grand nombre de syndicats, de militantes et de militants ainsi que la société en général afin de faire connaître et partager les revendications votées par les instances de la CSN, mais aussi de discuter des enjeux des prochaines élections. Le trésorier de la CSN, monsieur Pierre Patry, que nous avons invité pour livrer le mot d'ouverture de la CSN, en profitera pour nous informer de cette prochaine campagne et nous pourrons ainsi en discuter une première fois entre nous.

Sommet sur l'enseignement supérieur

Lorsque nous nous sommes vus la dernière fois, en décembre, les activités devant mener au Sommet sur l'enseignement supérieur s'étaient à peine amorcées, avec la première rencontre thématique. Depuis, la FNEEQ a participé, avec la CSN, à trois autres rencontres thématiques, à l'école d'hiver de l'Institut du Nouveau Monde portant sur ce sujet, aux assises sur la recherche, et bien sûr, au Sommet lui-même ainsi qu'aux chantiers portant sur la loi-cadre, le Conseil national des universités et l'offre de formation au collégial. Avec la collaboration du comité École et société, nous vous présenterons cet après-midi un bilan critique de cette participation au Sommet.

Mais prenons quand même le temps d'en résumer les faits saillants. Le Sommet aura permis de mettre sur pied cinq chantiers sur des enjeux qui nous touchent directement comme fédération syndicale d'enseignantes et d'enseignants œuvrant principalement en enseignement supérieur. Du côté universitaire, des chantiers sur une loi-cadre des

universités et sur la mise sur pied d'un Conseil national des universités nous permettront de mettre de l'avant notre vision de la nécessaire collégialité dans la gouvernance de ses institutions et de la place des personnes chargées de cours qui donnent la majorité des cours qui y sont enseignés au 1^{er} cycle. Rappelons que nous avons voté une résolution en ce sens lors de notre dernier congrès. Toujours du côté des universités, le chantier sur le financement pourra peut-être jeter la lumière sur toutes les questions du sous financement ou du mal-financement, qui ont été au cœur de la lutte étudiante du printemps dernier. Pour le collégial, c'est toute l'offre de formation, y compris à la formation continue, qui sera l'objet d'un chantier. Ce sont là des enjeux extrêmement importants pour les cégeps. Enfin, un chantier sera dédié à l'amélioration de l'aide financière aux études.

Toutefois, la principale conclusion de ce Sommet, celle qui était tant attendue par tous, a bien sûr été celle sur les droits de scolarité. Sans surprise (cela avait été annoncé comme la position gouvernementale dès la conférence de presse annonçant le Sommet et les activités qui y mèneraient), mais quand même avec grande déception (c'est la première fois dans leur histoire que les péquistes dégèlent les droits de scolarité), on s'est vu confirmer l'indexation de ces droits. Même si la modulation des droits de scolarité selon les programmes d'études – souhaitée par la CAQ et certains recteurs d'université – a été fermement écartée des scénarios par la Première ministre ; même si nous avons obtenu, à l'arraché, l'inclusion de la question des frais institutionnels obligatoires dans le chantier sur le financement des universités ; même s'il y a eu bonification de l'aide financière aux études, entre autres pour les étudiants à temps partiel, cela n'est pas une victoire. C'est pourquoi nous devons poursuivre le combat pour la gratuité scolaire, et le conseil fédéral sera saisi d'une recommandation à cet effet. Il est vrai que l'indexation des droits de scolarité est moins pire que l'importante augmentation mise de l'avant par les libéraux, il n'en reste pas moins qu'elle nous éloigne de l'idéal de la gratuité scolaire. Enfin, en matière d'enseignement supérieur, le Québec et sa population ne méritent pas le moins pire, mais bien le meilleur.

Mais le Sommet a également été, pour notre fédération, un objet de discussion autour de son utilisation comme moyen de pression pour faire respecter deux lettres d'entente sur les conditions de travail des enseignantes et des enseignants des cégeps portant sur la reprise des cours après le conflit étudiant. À quelques jours d'intervalle, le regroupement université réitérait l'importance de la participation de tous les partenaires, y compris bien sûr de la FNEEQ, au Sommet, alors que le regroupement cégep votait une résolution demandant la tenue d'un conseil fédéral spécial pour

envisager le boycott de ce même Sommet comme moyen de pression pour faire respecter les ententes négociées. Tous les regroupements partageaient l'indignation de voir un gouvernement ne pas vouloir respecter des lettres d'entente dûment convenues et signées, cependant tous ne voyaient pas de la même manière l'utilisation stratégique de notre participation ou non au Sommet. Heureusement, les ententes signées ont finalement été respectées, rendant inutile la tenue d'une réunion spéciale du conseil fédéral pour en discuter. Néanmoins, ces visions différentes ont posé tout un défi à notre fédération et ont mis en lumière le travail en parallèle qui peut parfois se faire entre nos instances sectorielles (les regroupements) et les instances fédérales (l'exécutif, le bureau et le conseil fédéral). L'exécutif de la fédération entamera une réflexion à ce sujet, ce qui n'est pas sans lien avec la résolution adoptée à notre dernier congrès, et visant à « améliorer la contribution de la fédération à la vie syndicale locale ».

Notre rapport de force La poursuite de notre réflexion sur notre rapport de force est également nécessaire. Comme convenu lors de la réunion du Conseil fédéral de décembre dernier, nous en sommes venus au moment de faire rapport de la diffusion de notre document d'animation syndicale autour de notre rapport de force, incluant la question de la grève sociale, et de la mobilisation toujours nécessaire pour faire avancer nos revendications. Notre participation aux actions et à la journée de réflexion de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics nous a permis d'enrichir notre réflexion sur la question du rapport de force, mais nous a aussi permis de poser des gestes concrets de solidarité avec plusieurs mouvements sociaux. Une partie importante du présent conseil sera consacrée à cette question de notre rapport de force. Dans la même veine, nous vous présenterons une formation « Syndicalisme et société » conçue pour les étudiantes et les étudiants, toujours dans le but de mieux s'équiper pour défendre nos idées – comme le disait le thème de notre dernier congrès – mais aussi contrer les attaques constantes dont nous sommes l'objet.

Et du côté des gouvernements fédéral, provincial et même municipal, ce ne sont pas les attaques qui manquent : que ce soit du côté de l'assurance-emploi, des fonds de travailleurs ou de notre liberté d'association et d'expression. Le dossier de la réforme conservatrice de l'assurance-emploi continue de défrayer les manchettes. On a beaucoup mis l'accent sur les travailleurs saisonniers et les régions où ils sont très présents. Mais il est important de rappeler que de nombreux précaires du monde de

l'enseignement sont aussi des travailleuses et des travailleurs saisonniers. Cette odieuse réforme aura donc des impacts non négligeables sur nos membres et nous verrons ce que la CSN a mis en œuvre pour lutter contre cela.

Les fonds de travailleurs ont réussi le double coup d'investir dans des entreprises québécoises, ce qui est à la fois bon pour le développement économique et de l'emploi, tout en offrant un formidable outil d'économie personnelle en vue de la retraite. Embourbé dans son idéologie antisyndicale, le gouvernement Harper a choisi de fermer les yeux sur tout cela lorsqu'il a mis fin, de façon progressive, au crédit d'impôt fédéral auquel ces fonds avaient droit. Marc Lapointe, de Fondation, viendra nous expliquer cette situation et solliciter notre appui pour faire changer d'idée le gouvernement fédéral à ce sujet.

La Ligue des droits et libertés, quant à elle, viendra nous présenter sa plus récente publication portant sur le droit d'association, grandement mis à mal ces derniers temps, notamment pendant les luttes étudiantes du printemps dernier, mais aussi dans le dossier de la loi C-377, de la syndicalisation des dépanneurs Couche-Tard ou des magasins Walmart, ou dans celui de la protection des travailleuses domestiques. Du côté municipal, c'est le droit de manifester qui est l'objet d'attaques. Nous ferons le point avec maître Julie Sanogo, du service juridique de la CSN.

Les activités des regroupements

Les regroupements ont, eux aussi, été très actifs à l'intérieur de notre fédération.

Laissez-moi d'abord commencer par annoncer la venue d'un tout nouveau syndicat, celui des 93 enseignantes et enseignants du collège Jean de la Mennais, une école secondaire privée de La Prairie. Nous leur souhaitons la plus cordiale des bienvenues. Avec ceux de la communauté Innue de Pessamit et du collège Laurier à Montréal, c'est le troisième syndicat du privé à rejoindre nos rangs depuis le début de l'année scolaire. La joie d'accueillir de nouveaux syndicats est cependant ternie par la perte d'autres. Après la fermeture de l'école primaire des Arbrisseaux, qui vivait une situation financière extrêmement difficile, c'est maintenant au tour du Collège Antoine-Girouard de mettre fin à ses activités comme collège privé. Présenté comme un transfert d'activités du privé vers le public, puisque la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe souhaitait prendre possession de l'école, nous y avons vu l'occasion d'opérationnaliser notre position sur l'intégration des écoles privées au secteur public. Malheureusement, l'intransigeance de la Commission scolaire, qui a

exercé rien de moins qu'un odieux chantage en annonçant qu'elle retirerait son offre si jamais notre syndicat tentait de déposer une requête en vertu de l'article 45 du Code du travail (celui qui traite du transfert de l'accréditation syndicale lors d'une vente ou d'une cession d'activités), a piégé notre syndicat. Ses membres ont donc préféré, à 96 %, de refuser l'offre mesquine – quant à leur intégration tout au bas de la liste du personnel enseignant de la commission scolaire – quitte à se faire mettre sur le dos, par les médias et la population de la région, la fermeture de leur école.

Toujours dans le regroupement privé, des 14 négociations en chantier au mois de septembre, 7 sont réglées. Il est important de souligner les gains obtenus, que ce soit en terme de libérations syndicales, de la compensation financière lorsqu'il y a dépassement du maximum d'élèves dans un groupe ou de la présence obligatoire à l'école en dehors des heures d'enseignement. Enfin, le regroupement a consulté ses membres, via un questionnaire et une tournée, afin de mieux cerner leurs besoins et leurs attentes. Le fruit de cette consultation amènera des modifications à l'organisation des réunions du regroupement, notamment pour répondre aux attentes parfois différentes entre les syndicats du secondaire et ceux du collégial, mais aussi pour favoriser la participation des syndicats provenant de l'extérieur de Montréal.

Du côté du regroupement cégep, ce fut une année particulièrement chargée. Nous avons déjà parlé de l'épisode du non-respect des lettres d'entente signées dans le cadre de la reprise des cours à la suite du conflit étudiant. Grâce aux pressions du regroupement, de la fédération et de la CSN, nous avons pu obtenir le plein financement de ces ententes, contrairement aux annonces initialement faites par le gouvernement péquiste. Mais ce n'est là qu'une des attaques auxquelles le regroupement a dû faire face. L'un après l'autre, il semble que les programmes collégiaux subissent des assauts. Commençons par celui de Soins infirmiers, où l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec demande un rehaussement de la formation qui passerait par le fait que le diplôme universitaire serait le seul à offrir l'accès à la profession d'infirmière. Est-ce que le travail et les compétences des techniciennes ont été remis en cause par les employeurs et la population ? Non ! D'ailleurs, il n'est pas rare que les techniciennes affichent un taux de réussite aux examens de l'Ordre supérieur à celui des bachelières. Est-ce qu'on a pris en compte le fait qu'après trois années d'études au collégial, avant de poursuivre les deux autres années à l'université (c'est le scénario proposé par l'Ordre), l'étudiante n'aurait ni accès à un travail (ce qu'offre un diplôme technique), ni accès à tout l'éventail de programmes universitaires en lien avec son domaine d'études collégiales (ce qu'offre un programme

pré-universitaire) ? Bien sûr que non. Est-ce qu'on a pensé à respecter ce qui se fait lors de la révision de tous les programmes techniques au collégial, à savoir une analyse des situations de travail, ce qui nous permettrait de voir les ajustements éventuellement nécessaires à apporter à la formation collégiale ? Pas du tout. Est-ce qu'on a pensé à l'impact sur la pénurie déjà importante d'infirmières, quand on sait que cette formation est accessible sans droits de scolarité dans plus de 50 lieux différents au Québec, ce qui ne serait pas le cas de la formation universitaire ? Pas plus. Fermement engagés dans la défense et la reconnaissance d'un des plus importants programmes techniques au collégial, le regroupement et la fédération ont déjà mis en place un plan d'action qui se poursuivra cet automne.

D'autres programmes sont également sur la sellette, que ce soit par l'entremise des ordres professionnels, des bureaux d'agrément canadiens, du plan d'optimisation du ministère ou de l'actualisation de programmes. C'est la valeur des DEC qui est ainsi dénigrée, et par cela même, celle des cégeps. C'est pourquoi nous avons décidé de soutenir le regroupement dans ces importants travaux en permettant la désignation et la libération d'une personne militante pour travailler à l'ensemble des dossiers touchant aux programmes d'études collégiaux.

Nous tenons à souligner le franc succès qu'a été le Colloque sur les cégeps des régions, tenu à Jonquière en avril dernier, avec plus de 250 participantes et participants. On le sait, la situation des cégeps en région est particulièrement préoccupante quand on connaît les baisses démographiques passées et annoncées. La diminution d'étudiantes et d'étudiants que cette baisse amènera, fera aussi en sorte que d'autres programmes d'études glisseront vers un seuil de sous-financement, compromettant ainsi non seulement la survie de ces programmes, mais carrément celle de certains cégeps. Il faudra que l'offre de programmes, la formation continue, le financement des cégeps et la mobilité étudiante soient liés aux solutions à mettre en place. Ce sont là des raisons qui font en sorte que nous croyons importante notre participation au chantier émanant du Sommet sur l'enseignement supérieur et portant sur l'offre de formation au collégial, et pourquoi également, les fédérations se sont engagées à y porter ces quatre thèmes.

La question de la relativité salariale continue d'être au cœur des travaux du regroupement cégep. Les enseignantes et les enseignants de cégep forment la plus importante catégorie d'emploi mixte du secteur public. Après les correctifs apportés aux emplois à prédominance féminine, y incluant le suivi de nombreuses plaintes et les exercices visant à maintenir cette équité, il est plus que temps que le personnel

enseignant des cégeps voie son travail reconnu à sa juste mesure. Depuis 2001 que les premiers questionnaires et enquêtes ont été faits, on ne peut pas dire que nous n'avons pas été patients. Là aussi, un plan d'action est prévu pour l'automne prochain.

Enfin, pour le regroupement cégep, la négociation du secteur public s'amorce tranquillement. Le regroupement a discuté des différentes propositions émanant du bilan de la dernière ronde de négociation, notamment sur le rôle des comités de négociation, de stratégie et du regroupement en période de négociation, et sur le sens de la dissidence. Quant à la CSN, elle a, via le Comité de coordination des secteurs public et parapublic, entrepris une première discussion sur l'analyse de la conjoncture et procède à la mise en place de son équipe de travail.

C'est une période charnière pour le regroupement université. En effet, c'est à la fois la fin d'un cycle de négociation regroupée, et le début d'un nouveau. Dans le cycle qui s'achève, soulignons les négociations à l'Université du Québec à Chicoutimi, où le syndicat a évité tout recul et peut se targuer de quelques gains malgré les récentes coupes du gouvernement. Pour les surveillants d'examen à l'Université McGill, nous avons enfin obtenu une première convention collective depuis l'accréditation qui s'était faite en avril 2010. C'est après plus de deux ans de négociation et une demande d'arbitrage de première convention collective donc, que nous avons convenu d'une entente de principes acceptée en assemblée générale, le 15 mai dernier. Notons des gains importants du côté de la priorité d'embauche, alors qu'avant la syndicalisation l'arbitraire patronal régnait, mais aussi des libérations syndicales, des pauses, des congés et de la formation. Il est important de noter que ces négociations se sont déroulées dans un contexte de fortes compressions budgétaires, ce qui rend encore plus ardu, pour les syndicats, tout gain qui a des incidences financières. Félicitations aux syndicats qui ont tiré leur épingle du jeu.

Il n'y a pas encore de règlement à l'Université Laval, où le syndicat des chargés de cours est en négociation depuis plus de trente mois. Malgré un bel exemple de solidarité lors de la journée du 21 mars où tous les syndicats de chargés de cours de la FNEEQ, ainsi que trois autres syndicats de chargés de cours non affiliés à notre fédération, se sont rassemblés à l'Université Laval en appui au SCCCUL, cette négociation s'étire en longueur à cause de l'attitude indécente de l'employeur qui multiplie les mesures dilatoires et les demandes de reculs importants. Nous accueillerons ce syndicat en question de privilège afin qu'il puisse recevoir notre appui solidaire dans cette difficile négociation.

Pour le cycle qui s’amorce, un protocole de solidarité a été signé par tous les syndicats lors de la dernière rencontre du regroupement université. Une nouvelle plateforme de demandes a été mise en place et elle portera notamment sur les protections sociales dont la retraite, l’assurance invalidité et les congés parentaux. Les questions de l’enseignement à distance et de la fragmentation de la tâche des personnes chargées de cours seront également au cœur du prochain cycle de négociation regroupée. En effet, les universités voient trop souvent la formation à distance comme un moyen d’économiser et tentent de morceler la tâche d’enseignement entre la conception, la prestation de cours, l’encadrement et la correction, multipliant ainsi les statuts précaires, et en profitant au passage pour leur offrir une rémunération modulée selon la tâche.

Le regroupement a également poursuivi ses travaux et resserré ses liens avec la Table des partenaires universitaires, qui regroupe l’ensemble des organisations syndicales et étudiantes des universités. Ce travail de collaboration a porté fruit à de nombreuses occasions, dont le Sommet sur l’enseignement supérieur, où ces organisations se sont entendues pour porter les mêmes revendications. La TPU poursuit maintenant ses travaux en lien avec les chantiers, mais elle a également déjà enclenché ses réflexions pour continuer de contester, de combattre et de dénoncer elle aussi l’indexation des droits de scolarité. On ne peut en dire autant de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, la CREPUQ, qui est au bord de l’éclatement. Tirailé entre les universités à chartes et celles du réseau de l’Université du Québec, l’organisme ne semble plus pouvoir parler d’une même voix. Nous ne connaissons pas encore ce qu’il adviendra concrètement de la CREPUQ, ni quels impacts cela aura sur le monde universitaire, mais cet épisode n’est que le dernier d’une année effervescente qui est venue bouleverser les universités québécoises.

Un mot sur la santé sécurité au travail

Au cours des dernières années, on constate chez les entreprises et le gouvernement un véritable engouement pour des normes de gestion de toutes sortes, dont les normes ISO sont sans doute les plus connues. Le monde de l’éducation n’est pas exempt de cette mode et nous aurons l’occasion, jeudi, d’en faire la démonstration en parlant de la norme « Entreprise en santé » qui commence à s’implanter dans nos établissements. Derrière des apparences de saine gestion et de promotion de bonnes habitudes de vie se cachent des pièges et des dangers en matière de santé sécurité au

travail et de reconnaissance syndicale. Nous verrons donc comment ces normes opèrent, mais surtout comment y répondre syndicalement.

Nos activités internationales

Pour terminer, il faut mentionner que la FNEEQ ainsi que ses militantes et ses militants ont continué à être actifs à l'international. Notre participation au Forum social mondial de Tunis mérite d'être soulignée et citée en exemple. Ce sont 29 personnes qui ont formé notre délégation à Tunis, donnant ainsi une visibilité et une crédibilité indéniables à notre fédération. Une partie de cette délégation viendra elle-même présenter son rapport, et vous verrez comment cette participation fut riche. Des représentants de la FNEEQ ont également pris part à des activités de l'Internationale de l'éducation, que ce soit à celle des pays de l'OCDE à Londres, en janvier dernier, ou à celle des délégués nord-américains en enseignement supérieur à Portland, Oregon, en mars. Là aussi, des rapports vous seront présentés. Enfin, nous avons commencé la préparation du congrès de 2015 – pas celui de la FNEEQ, quoique cela ne saurait trop tarder – mais bien celui de l'Internationale de l'éducation, qui se tiendra à Ottawa à la fin juillet 2015. Comme c'est la pratique, c'est l'ensemble des affiliés canadiens de l'IE, soit six organisations syndicales, qui doivent voir à l'organisation des volets culturel et social de ce congrès multilingue qui réunira environ 2000 délégués du monde entier. Beau défi en perspective.

En conclusion

Ce rapide survol des derniers mois confirme l'ampleur et la variété des sujets sur lesquels la FNEEQ travaille. Cela démontre la richesse de notre implication sociale et syndicale, mais aussi la somme de travail accompli. C'est pourquoi je tiens, avec ces derniers mots, à remercier chaleureusement l'ensemble des salariés, de l'équipe politique, des militantes et des militants de la fédération pour tout ce qui a été fait dans l'année scolaire qui s'achève. Toutes et tous ont travaillé d'arrache-pied dans le cadre d'une année qui fut particulièrement remplie. Bravo et merci de faire de notre fédération une force vive du syndicalisme enseignant.

Vive la FNEEQ !

Vive la CSN !

Vive les vacances !